

# Communauté de Communes du Comté de Grimont

## COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 8 décembre 2009

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni le mardi 8 décembre 2009 à 20h30 à la salle des fêtes de Montholier, sous la présidence de Monsieur Jean-François GAILLARD.

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain GUYOT, Jean LETROUBLON, Gérard BOUDIER, Yves DECOTE, André LAMBERT, Frédéric LAMBERT, Jacky REVERCHON (Vice-Présidents), Isabelle LASAYGUES, Stéphanie BORNIER, Jean-Paul BUCHET, Gérard DOUDIER, Bruno JOUHAM, Lionel PREVOT, Christian SOMMER, Guy AUBERT, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Roger CHAUVIN, Bruno FAS, Jean-Pierre KOEGLER, Robert LACROIX, Marie-Ange CAPRON, Olivier FISCHER, Colette GIRARD, Annie JACQUOT, Hubert MOTTET, Bernard LUGAND, Jean-Jacques DE VETTOR, Gilbert BULABOIS, Paul AUBERT, Marie-Line LANG-JANOD, Camille JEANNIN, , Joëlle DOLE, Murielle ARGIENTO ,Roland CHAILLON ,Catherine CATHENOZ, Christine GRILLOT, Myriam LACOMBE, Dominique MICHELET, Jean SONNEY, Annie REGAZZONI, Jean-Marie FAGOT, Daniel PETITPAS.

Assistaient à titre consultatif : Brigitte DELACROIX, Antoine MARCELIN, Marie-Colette VUILLERMET, Eric TOURNEUR, Pascal FOUGERE, Jean Baptiste MERILLOT, Eric PICHEGRU, Catherine REYBIER, André-Mary MIGNOT, Ginette POULAIN, Christel FAGOT

Monsieur Pierre SAILLARD, Comptable Public de la CCCG était également présent

Etaient Excusés : Dominique BONNET, Auguste HERZOG, Jean-Claude GIRARDOT, Jean-Marc GERDY, Florent GAILLARD, Béatrice BRUGER, Marie Madeleine SOUDAGNE, Armande REYNAUD, Danièle CARDON, Christelle MORBOIS, Hervé CORON, Dominique GRAND, Michel BONTEMPES,

Etaient absents : Roland BERTHELIER, , Nelly BUYS, , Véronique LAMBERT, Jérémy SAILLARD, Stéphane MACLE, Andrée ROY.

Secrétaire de séance : Monsieur Lionel PREVOT



**Avant ouverture de la séance** : Monsieur Michel CETRE, Président du comité de programmation Leader et Madame Anne-Laure SANTI, animatrice du programme Leader présentent la méthodologie qu'ils développent actuellement pour faire connaître le programme, ses enjeux et ses moyens aux partenaires potentiels que sont les acteurs privés du territoire. En outre, ils présentent l'opération « circuits courts dans l'alimentaire » et les recherches de foncier agricole de petite surface en vue d'y implanter de l'activité maraîchère très déficitaire sur le secteur.

Pour tout renseignement, contact Anne Laure SANTI au 03 84 52 66 50

Le Président ouvre ensuite la séance et Madame Marie-Ange CAPRON, Maire de Montholier, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire. Elle informe également être toujours en attente des résultats quant à la nature et le risque de pollution d'une partie du sol de la commune qui a reçu récemment les restes de l'ancien transformateur électrique du site des plâtrières de Grozon

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire donne son accord à l'inscription de 2 points à l'ordre du jour :

- Vœu présenté par Mr Roland Chaillon
- Subvention pour le tour du jura cycliste 2010

### **1. Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.**

– Non exercice du Droit de Préemption sur transaction immobilière en ZIA

Reçu le 16 Octobre 2009 de Maîtres PELLEGRINI et JACQUES, notaires à Saint Laurent en Grandvaux, la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) relative à la propriété de la SA L'Amy à Morez cadastrée n°139, 249, 251 et 304 section ZI sise rue Nicolas Appert et « aux Bubles » à Poligny, d'une contenance de 10 473 m<sup>2</sup>.

- Conventions d'occupation précaire

Contrat de location du bureau n°5 en pépinière tertiaire à Transports Inter Etoiles par prolongation sur la période courant du 19 septembre 2009 au 27 novembre 2009.

Contrat de location du bureau n°5 dans le bâtiment d'activités tertiaires du site des plâtrières de Grozon à Transports Inter Etoiles sur la période courant du 23 novembre 2009 au 22 octobre 2011.

- Convention de maîtrise d'œuvre

Avec le SIDEC du Jura et Monsieur Hervé BOUDIER pour l'opération « Aménagement de la zone d'activité Velours 3 » : la convention a été signée le 28 octobre pour la CCCG et le 6 novembre pour le SIDEC. Le contrat porte sur une mission de maîtrise d'œuvre complète pour une rémunération totale et forfaitaire de 15 604,10€ HT.

## **2. Adoption du procès-verbal de séance de Conseil du 29 septembre 2009.**

Le procès-verbal de séance du 29 septembre 2009 est adopté à l'unanimité sans observation.

## **3. Rapport d'activité 2008 de la Communauté de communes du comté de Grimont**

Le conseil communautaire prend acte de la production de ce rapport qui a été transmis à toutes les communes conformément à l'obligation légale aux fins d'information des assemblées communales

## **4. Décisions afférentes au SPANC**

Elles sont reportées au prochain conseil attendu que plusieurs textes officiels récents viennent modifier les règlements des services. Une nouvelle réunion de commission aura donc lieu en vue de présenter les projets de décisions à l'assemblée. Monsieur Yves DECOTE, Vice-Président délégué à l'environnement présente ensuite Mademoiselle Emmanuelle VACELET, technicienne du SPANC recrutée récemment .Il indique également avoir présenté les missions du SPANC au conseil communal de Darbonnay à la demande du maire de la commune.

## **5. Participation au projet de développement du site de « la grotte des Moidons »**

Monsieur Frédéric LAMBERT, vice-président délégué au tourisme, présente ce projet qui comporte principalement la création d'un tunnel destiné à améliorer le confort de l'accès à la grotte en supprimant une grande partie des escaliers, et la création de plusieurs espaces pédagogiques. Cette opération est accompagnée de celles menées sur le site par l'ONF, gestionnaire et propriétaire pour le compte de l'Etat : sentier de découverte de l'arborétum et aire d'accueil-réponse à la question de M. Robert Lacroix.

Le projet de la grotte est estimé à 467 040€HT et le plan de financement est le suivant :

-Les fonds européens par le Feader au titre du Leader .....	82 500
-Les fonds nationaux par le FNADT au titre de la convention massif du jura...	60 000
-la Région Franche-comté.....	25 000
-le Conseil Général dans le cadre de l'EDAT.....	25 000
-Auto-financement de l'exploitant .....	267 040
-la CCCG est sollicitée à hauteur de .....	7 500

Le conseil communautaire donne son accord à l'unanimité pour accompagner le projet à hauteur de 7 500€

## **6. Décisions budgétaires modificatives**

Monsieur Alain GUYOT, vice-président délégué aux finances et aux affaires générales présente à l'assemblée différentes décisions budgétaires qui viennent modifier les budgets de la collectivité.

### **Le budget des Locaux industriels**

Les résultats 2008 y sont reportés de la manière suivante

#### Section d'investissement, Dépenses

-chapitre 020/dépenses imprévues.....	1 577,00
-chapitre 21/ travaux divers.....	54 000,00

Section d'investissement, Recettes

-chapitre 001/Excédent reporté.....	1 577,00
-chapitre 024/cession Cler (RàR).....	54 000,00
-chapitre 024/cession UCAFT.....	325 000,00

(Pour toutes les opérations budgétaires et financières afférentes à cette opération qui concerne plusieurs biens mobiliers et immobiliers, délégation supplémentaire est donnée à MGuyot

Section de fonctionnement, Recettes

-chapitre 002/excédent reporté.....	18 953,00
-chapitre 70/produits de location.....	1 047,00
-chapitre 75/subvention du budget principal...	- 20 000,00

#### Le budget du **Camping**

3 virements de crédits sont effectués

##### Fonctionnement/Dépenses

Ch. 011	+ 1 000€	(charges générales)
Ch. 012	+ 1 200€	(Personnel)

##### Fonctionnement/Recettes

**Article 7552 + 2 200€ (virement du budget général)**

#### Le budget des **Zones d'activité économiques**

##### Fonctionnement/Dépenses

Ch 011	+ 1 000€	(charges générales)
Ch. 66	- 1 000€	(Intérêts)

##### Investissement/Dépenses

Ch 041	+ 3 310€	(Op.patrimoniale)
Ch. 020	- 310€	(Imprévu I)
<b>Ch. 204</b>	<b>- 3 000€</b>	<b>(fonds de concours)</b>

#### Le budget **Général**

##### Fonctionnement/Dépenses

Ch 022	- 1 000€	(Imprévu F)
Art.6521	+ 2 200€	(déficit camping)
Ch.66	+ 1 000€	(Intérêts)

##### Fonctionnement /Recettes

**Ch 002 +10 000€ (Excédent reporté)**

#### Le budget du **SPANC**

Il est créé pour effet du 1<sup>er</sup> janvier 2010 un budget annexe qui prendra le nom de « SPANC Grimont » ; les 1<sup>ères</sup> dépenses relatives au SPANC (traitement de la technicienne en décembre et divers menues fournitures seront écrivurées en décembre sur le budget principal 2009 par simplification .

Ce budget sera assujetti à la TVA.

Dans l'attente du vote des budgets primitifs 2010, une contribution du budget général au compte 6521 est d'ores et déjà autorisée pour alimenter le budget du SPANC à l'article 7552 en vue de financer les dépenses courantes des chapitres 11 et 12

#### **7. Fixer les tarifs de location de divers locaux**

L'assemblée donne son accord à l'unanimité pour fixer les tarifs de location de bureaux à l'espace communautaire de Grimont et sur le site des Plâtrières comme suit

-Pour le site des Plâtrières à Grozon :6 bureaux situés derrière le 1<sup>er</sup> hangar, d'une superficie variant entre 10 et 22 m2 sont libres à la location. Ils sont loués nus (aucun mobilier ni équipement téléphonique qui restent à la charge du preneur°

Il est décidé de louer au prix de 4,50€ HT/m2/mois.

-Sur le même site, le hangar métallique situé tout au fond, dans un état de grande vétusté et sans aucun confort (aucune isolation, absence d'eau, électricité et chauffage). Une jeune entreprise de Travaux Publics est intéressée pour garage d'engins divers.

Il est décidé de louer au prix forfaitaire de 100,00€/mois

-A l'espace communautaire de Grimont : 4 bureaux en rez de chaussée d'une superficie totale de 57m<sup>2</sup> au syndicat mixte du Pays du Revermont : par délibération n°C35 du 26.05.2009, le conseil communautaire avait fixé le prix à 4,98€/m<sup>2</sup> sur la base de travaux prévisionnels. Des travaux complémentaires ont été faits dans les locaux du Pays à sa demande, ce qui ramène le prix à 5,15€TTC/m<sup>2</sup>/mois. Les charges sont facturées en sus.

Aux interventions de Mme Lazaygues et M. Chaillon, le président répond que les candidats à la location sont d'accord avec les prix proposés par la commission, et que ces prix ont été posés en tenant compte des prix antérieurement en vigueur

## **8. Subvention de fonctionnement aux Ambassadeurs du vin jaune pour la percée 2010**

Monsieur Frédéric Lambert présente la demande qui porte sur 15 000€ .Après quelques informations concernant notamment le parking des campings-car sur le terrain de camping communautaire, l'assemblée vote à l'unanimité une subvention de 12 000€ qui sera portée au crédit correspondant du budget général 2010. Il est également demandé qu'une convention de mise à disposition du terrain de camping, avec état des lieux, soit signée avec l'association

## **9. Désignation de délégués au conseil d'administration du collège Jules Grévy**

Suite à la démission de M. Letroublon pour raisons personnelles, il y a lieu de nommer un délégué chargé de représenter la CCCG au sein du CA du CES.

M. Serge DAYET, candidat, est nommé par 43 voix délégué titulaire et Mme. Christèle FAGOT par 43 voix déléguée suppléante.

## **10. Avis officiel sur les études préliminaires de la branche sud de la LGV dans le cadre de la consultation lancée par M. le Préfet de Région**

M. Alain Guyot donne lecture de la proposition de texte des membres de l'Exécutif et amendé par la commission lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre. Ce texte comporte 6 paragraphes dont le paragraphe n°2 ainsi libellé « Réaffirme sa totale solidarité avec la position adoptée par le Conseil Général du Jura concernant le développement économique et touristique du département du Jura par la LGV pour ses 2 gares jurassiennes de Lons et Dole »

Le Président invite ensuite l'assemblée à participer au débat avant vote du texte. Sont alors enregistrées les contributions suivantes qui sont annexées au compte-rendu

.Maire de Colonne : M. J. Letroublon remercie chacune des communes de la CCCG et celles de l'extérieur qui ont témoigné leur soutien aux communes impactées par le trajet par délibération de leur conseil municipal. Il donne ensuite lecture du message adressé à M. le Ministre des transports lors de sa venue dans le Jura le 30 novembre, de la réponse obtenue ainsi que de la délibération de son conseil le 9 novembre

.Maire de Ouessières : Mme Jacquot donne lecture de la contribution du conseil municipal d'Ouessières en date du 4 décembre

.Maire de Villers les Bois : M. Fagot procède à la lecture de la contribution de la commune de Villers les Bois et annonce son opposition à la création de la LGV et demande un aménagement des lignes ferroviaires existantes.

.Maire de Neuville : Mme Girard donne lecture des enjeux contenus dans la charte Urbanisme et Territoire

.M. Chaillon annonce une incohérence dans le projet de texte de la CCCG

.Le Président apporte des éléments Le 1<sup>er</sup> vote porte sur une modification du projet de contribution par suppression du paragraphe 2 ci-dessus. Le résultat en est 19 pour, 13 contre et 11 abstentions. En conséquence, le paragraphe 2 est retiré.

Le second vote porte sur le texte proposé sans le paragraphe 2. Il est adopté par 32 voix pour, 5 contre et 6 abstentions.

## **11. Adhésion de la commune de Picarreau à la communauté de communes du comté de Grimont**

M. Alain Guyot expose à l'assemblée que la CCCG doit se prononcer pour donner ou non son accord à la demande de la commune de Picarreau d'adhérer à la CCCG. Selon la procédure, la commission départementale de coopération intercommunale donnera ensuite son avis et la décision finale sera prise par Mme la Préfète.

Le Président rappelle (réponse à question de Mrs Koegler et Dufour) que l'éventuelle adhésion n'interviendrait pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, que des transferts financiers seraient également calculés comme ce fut le cas pour les transferts communes/CCCG et selon les règles légales; il rappelle également le contexte et l'historique de la demande de Picarreau.

A l'unanimité, le Conseil donne son accord à cette adhésion.

## **12.2<sup>ème</sup> tranche d'aménagement de l'aire de détente « Espace commerciale Grimont sud »**

M. Jacky Reverchon rappelle que l'aménagement de l'aire de détente et sa 2<sup>ème</sup> tranche –aire de jeux pour enfants et tables de pique-nique fait partie du lotissement commercial Grimont sud tel qu'autorisé. A ce titre, il propose de réaliser en 2010 les aménagements ad hoc qui sont subventionnés par l'Etat au titre de la DDR 2008 et qui représentent une enveloppe maximum de 12 600€. L'assemblée donne son accord par 42 voix pour et 1 abstention, après réponse à M. Koegler quant à la nature du sol de réception des jeux enfants.

## **13. Subvention de fonctionnement pour le Tour cycliste du Jura 2010**

Cette manifestation cycliste se déroulera le WE de l'ascension et traversera le territoire de la CCCG samedi 15 mai. M. Gérard Boudier, vice-président délégué aux sports et aux cultures propose à l'assemblée de retenir les animations complètes soit un départ et une arrivée, avec traversée de plusieurs communes de la CCCG, l'ensemble pour une participation financière de 5 000€. A M. Bruno Fas qui s'interroge sur les retombées économiques de cette manifestation, il est répondu que la caravane complète génère des achats de produits du terroir et que l'évènement peut attirer des spectateurs de l'extérieur.

## **14. Vœu sur la taxe professionnelle et la réorganisation territoriale proposé par M. Roland Chaillon**

M. Roland Chaillon soumet aux membres du Conseil un vœu qui porte sur la réforme de la taxe professionnelle et de la réorganisation territoriale. Il annonce ne pas être l'auteur de ce texte soumis aux assemblées indépendamment de logique de politique partisane. Il déclare que le texte a été voté par le Conseil général. Le Président répond par la négative en indiquant les modalités de fonctionnement de l'assemblée départementale qui soumet chaque demande de motion aux 2 composantes politiques du CG, lesquelles se réunissent en vue d'élaborer un texte commun; c'est ce texte qui est ensuite proposé au conseil général. Le Président annonce ensuite son abstention sur ce vote au motif que les projets de textes nationaux en la matière ont déjà évolué et évolueront encore notamment grâce au travail fait par l'association des maires à qui il accorde sa confiance pour aboutir à cette réforme nécessaire et qui soit satisfaisante.

Intervention de M. Mignot pour apporter des éléments de réflexion sur les logiques en jeu en matière de Taxe Professionnelle, et de M. F. Lambert quant au délai de production de la demande d'intervention en conseil

Le texte proposé par M. Chaillon est adopté par 10 voix pour, 1 contre et 32 abstentions.

## **15. Questions et informations diverses**

➤ Monsieur Jean-François GAILLARD informe l'Assemblée des dates de cérémonies de vœux par Préfet du Jura le 8 janvier, par Conseil général le 14 janvier à 18h, par communauté de communes comté de Grimont le 21 janvier à 18h (avec portes ouvertes l'après-midi) et par Député de la circonscription le 28 janvier 2010

➤ Monsieur Jean Louis DUFOUR fait part à l'assemblée des décisions récemment prises par le

bureau du SICTOM de Champagnole,et principalement le maintien des tarifs en 2010,sans augmentation,grâce aux efforts conjugués en matière d'économie de gestion,de réorganisation des tournées de collecte et des efforts de tri.Il informe également de ce que le crédit nécessaire à la réalisation de l'étude sur la mise en place de la redevance incitative a été voté au sictom

➤ Monsieur Jean LETROUBLON informe que les mairies seront prochainement livrés en bulletins communautaires de fin d'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 40.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Lionel PREVOT

Jean-François GAILLARD